

Dialogue

Pour la première fois en Europe, une campagne de grande ampleur s'adresse directement aux adolescents et aux familles pour les sensibiliser aux risques du cannabis. Cette campagne, et plus particulièrement les spots télé et radio, partent de situations quotidiennes afin d'interpeller les jeunes et leurs parents et les amener à modifier les représentations qu'ils se font du cannabis. Elle oppose un certain nombre d'idées reçues à la réalité de la consommation abusive de cannabis. Elle invite au dialogue, comme dans toute démarche de prévention et d'éducation pour la santé. Celui-ci se noue tout d'abord au sein des familles, où les spots ainsi que des brochures destinées d'une part aux parents, d'autre part aux adolescents, visent à favoriser l'échange. Ce dispositif s'inscrit dans un plan plus global qui prévoit notamment la mise en place d'un numéro "Écoute cannabis", pour s'informer et demander conseil, et le fonctionnement de 220 centres de consultation, proposant écoute, évaluation et orientation.

Philippe Lamoureux
Directeur général

ÉVÉNEMENT Prévention du cannabis : tout un programme

Consommation en forte hausse, conséquences sanitaires souvent méconnues : le cannabis séduit toujours plus de jeunes, mal informés des risques. Pour endiguer le phénomène, un dispositif de prévention est mis en place depuis le 2 février 2005.



Le ministère des Solidarités, de la Santé et de la Famille, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (Mildt) et l'Inpes ont lancé une campagne de communication sur les effets de la consommation du cannabis dans le cadre d'un programme de prévention de son usage. S'adressant prioritairement aux 15-25 ans, elle vise à informer sur les risques et à réduire l'écart entre l'image souvent positive du produit et la réalité de ses effets.

Force de frappe médiatique

Conçus pour les jeunes, six films diffusés à la télévision en février et huit spots radio diffusés jusqu'au 6 mars opposent au mythe du produit naturel inoffensif la réalité des effets négatifs du cannabis. Chacun d'eux renvoie sur la ligne dédiée Écoute cannabis : 0 811 91 20 20. En parallèle, des messages sont parus dans la presse quotidienne nationale entre le 14 et le 24 février pour interpeller les parents et les orienter vers ce même numéro. Trois brochures d'information sont également largement diffusées : *Cannabis, ce qu'il faut*

savoir, destiné aux adolescents, *Cannabis : les risques expliqués aux parents* et *Guide d'aide à l'arrêt du cannabis*. Par ailleurs, un article intitulé *Le cannabis et vos patients* a été publié en février dans la presse médicale ; il expose les éléments de contexte et informe les médecins des documents que l'Inpes met à leur disposition.

Le relais des professionnels

Au-delà de cette campagne d'information, 220 centres de consultation cannabis ont été mis en place sur l'ensemble du territoire. Ces structures sont le maillon central du dispositif de prévention. Dans le cadre de consultations anonymes et gratuites, des professionnels y proposent aux jeunes d'évaluer leur situation face au cannabis ; ces derniers bénéficient d'une information personnalisée, d'une écoute, d'une aide pour arrêter et, si cela est nécessaire, d'une orientation vers des structures de soins. L'objectif est de faire face à l'augmentation des demandes de soins liées à l'usage du cannabis constatée ces dernières années. L'expérimentation du cannabis a en effet doublé en 10 ans chez les jeunes de 17 ans, et la consommation répétée a triplé pour concerner, en 2003, près d'un garçon de 17 ans sur 5. Ces centres sont également ouverts aux parents.

Mythe et réalité

Les consommateurs de cannabis minimisent généralement les effets de cette substance sur la santé. Ces derniers sont pourtant bien identifiés désormais. En plus des risques liés à la conduite de véhicules, ou encore à la consommation associée de tabac, d'alcool, voire de psychotropes, le cannabis peut entraîner des troubles de la mémoire, des problèmes relationnels, ou encore, à plus long terme, une aggravation des risques de cancer. Il favorise une désinsertion scolaire ou sociale progressive. Enfin, si sa consommation n'est pas nécessaire ou suffisante au développement d'une schizophrénie, elle reste un facteur causal de cette maladie. Quant à la dépendance, elle toucherait entre 10 et 15 % des consommateurs réguliers.



→ **Beaucoup de jeunes sont séduits par le cannabis. Comment l'expliquez-vous ?**

Les raisons sont nombreuses, mais j'en retiendrai une. Quand un jeune fume du tabac pour la première fois, il trouve cela mauvais. Alors pourquoi continue-t-il ? L'image du produit supplante l'inconfort. C'est pareil pour le cannabis, le désagrément en moins ! Un adolescent ne se satisfait plus seulement du regard de ses parents et cherche qui il est dans le regard de ses pairs. À cette incertitude identitaire, le cannabis apporte une réponse : il permet d'appartenir à une communauté.

→ **Certains adolescents sont-ils plus vulnérables ?**

Pour un jeune, le sentiment d'appartenance est extrêmement important, même si le poids du regard du groupe est fonction de chacun. La recherche de sensations, elle, concerne tous les adolescents. On veut tester les limites de ce corps nouveau, savoir jusqu'où l'on peut aller, calmer un sentiment de vide et certaines difficultés émotionnelles. Le cannabis permet de plonger dans un univers sensoriel. Il offre une large gamme d'expériences : du sommeil à l'euphorie en passant par la détente ou la défonce. L'image d'un produit inoffensif, associée à des valeurs qui parlent aux jeunes, facilite sa consommation. C'est une conjonction de paramètres (données biologiques, facteurs psychologiques, contexte familial) qui, ensuite, favorise ou non le phénomène de dépendance.

→ **Entre les ados qui banalisent et les parents qui dramatisent, comment se comprendre ?**

Généralement, les adultes se retrouvent démunis. Si certains ont expérimenté, parfois dans leur propre jeunesse, la vitesse ou l'ivresse, nombre d'entre eux ne connaissent pas le cannabis. Or pourquoi est-il dangereux ? Il agit comme un pansement qui cache le problème mais ne le soigne pas. Les jeunes soulagent leur mal être avec ce produit mais ne le guérissent pas. Le travail de maturation est bloqué, car ils confondent "se sentir bien" avec la résolution de ce qui va - ou fait - mal. Une intervention extérieure peut alors aider à remettre les choses en perspective et surtout à réintroduire d'autres techniques pour aller mieux ! ■

** Jean-Pierre Couteron, psychologue, responsable d'une consultation Jeunes usagers de cannabis, a participé aux groupes de travail sur le dispositif de la campagne "Le Cannabis est une réalité".*

Pour en savoir plus

- [La campagne cannabis](#)
- [Les données réactualisées de l'Inserm](#)
- [Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues illicites, le tabac et l'alcool, 2004-2008](#)

THÉMA Tabagisme : agir dès le collège

QUATRE-VINGTS POUR CENT DES JEUNES SE DISENT PRÊTS À LUTTER CONTRE LE TABAC AU SEIN DE LEUR ÉTABLISSEMENT. MAIS CONCRÈTEMENT, COMMENT MENER DES ACTIONS AVEC EUX ? LE COFFRET DE PRÉVENTION DU TABAGISME AU COLLÈGE LIBRE COMME L'AIR, DESTINÉ AUX PROFESSIONNELLS DE L'ÉDUCATION, APORTE DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE.

Réactualisé dans sa forme et dans son contenu, le coffret de prévention du tabagisme *Libre comme l'air* vient d'être réédité à 5 000 exemplaires. Il est composé d'un livret pédagogique, de fiches d'animations, d'un CD-Rom, d'affichettes d'information et de brochures destinées aux élèves. Une évaluation de ce coffret a été réalisée avant cette réédition : elle conclut à une forte adhésion des utilisateurs. Certains partis pris, en particulier, semblent très appréciés : l'approche interactive, qui favorise l'implication immédiate des élèves, et la transversalité des thèmes abordés, qui permet d'évoquer la prévention du tabagisme dans tous ses aspects.

ENCOURAGER L'ACTION

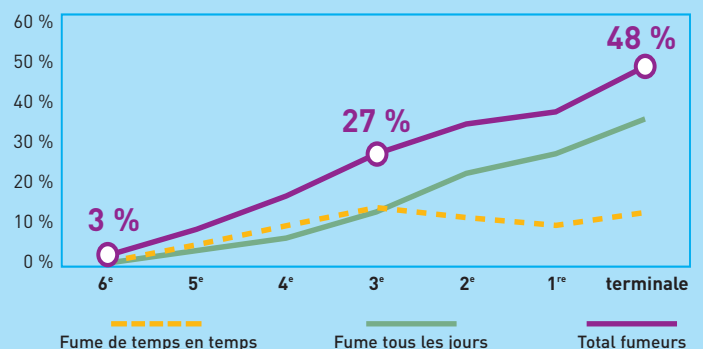
Ces choix ont donc été reconduits dans la nouvelle édition. Ils visent à faire participer pleinement les professionnels et les adolescents au dispositif d'éducation pour la santé. L'édition du coffret *Libre comme l'air* obéit en effet à plusieurs objectifs. En premier lieu, encourager la communauté éducative à aborder les questions de santé et lui donner les moyens

de faire de la prévention du tabagisme. Enseignants, en particulier professeurs de Sciences de la Vie et de la Terre, infirmière et médecin scolaires, documentaliste, conseiller principal d'éducation peuvent ainsi devenir animateurs d'un groupe d'élèves.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

En second lieu, ce coffret vise à faire des collégiens des acteurs de leur propre santé. Les séances éducatives proposées sont conçues pour informer sur le tabac, mais aussi développer des compétences personnelles ou relationnelles qui peuvent constituer des facteurs de protection par rapport à la cigarette. Elles concernent la relation à soi (estime de soi, esprit critique) et aux autres (savoir communiquer, gérer son stress ou une situation difficile). À cette fin, sept fiches thématiques abordent le sujet sous différents angles : tabac et relation aux autres, liberté et dépendance, rapport à la loi, argent, représentations sociales, environnement et enfin souffle. Elles proposent différentes

Pourcentage de fumeurs au collège puis au lycée



La classe de troisième constitue un point de basculement : on y dénombre encore autant de fumeurs occasionnels que de réguliers, ce qui n'est plus le cas en seconde, où ces derniers deviennent majoritaires.

Source : Espad 2003 - Inserm-OFDT-MJENR : www.ofdt.fr

techniques d'animation : jeu de rôle suivi d'un débat, remue-ménages, théâtre, enquête. Les principaux déterminants psychologiques et environnementaux de la dépendance sont ainsi passés en revue et les conduites alternatives valorisées.

DIFFUSION DU COFFRET

Le coffret *Libre comme l'air* sera diffusé directement aux centres de documentation des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), aux collèges, aux réseaux des comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé et des caisses primaires d'assurance maladie, aux associations de parents

d'élèves et, sur demande, aux autres professionnels des collèges concernés qui recevront une lettre avec bon de commande. ■

Pour en savoir plus

- *Le tabagisme* de Y. Martinet et A. Bohadana, Masson éditeur, 3^e édition, 2004. Chapitre 4 : *Le tabac : un piège pour l'adolescent.*
- Je suis manipulé.com Site Internet géré par l'Inpes en partenariat avec le ministère de la Santé, l'Assurance maladie et la Ligue contre le cancer. Ce site sensibilise les jeunes aux manœuvres des fabricants de tabac.

FOCUS Médecins : des repères pour les consultations

POUR UN MÉDECIN, IL EXISTE DES QUESTIONS DIFFICILES À ABORDER EN CONSULTATION, PAR PEUR DE BLESSER OU DE CHOQUER. SANS OUBLIER LES RÉTICENCES DU PATIENT. DE CE CONSTAT EST NÉE, EN 2004, LA COLLECTION *REPÈRES POUR VOTRE PRATIQUE* CRÉÉE PAR L'INPES À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS.

La collection *Repères pour votre pratique* est composée de documents de synthèse de quatre pages sur un thème précis. Elle fournit des informations de référence aux médecins généralistes et leur propose des pistes pour évoquer, dans le cadre de leur consultation, des sujets complexes ou tabous.

Parler de l'alcool, par exemple, peut être considéré comme une intrusion dans la vie privée.

D'autant que le patient concerné n'a pas toujours de symptômes alarmants, ou qu'il ne fait pas le lien entre sa consommation et certains de ses problèmes. La question est donc rarement abordée spontanément alors que le repérage précoce des conduites à risque est essentiel. Ce travail de prévention peut être effectué plus facilement si les professionnels disposent des informations et des outils adéquats pour intervenir. Les

documents de la collection *Repères pour votre pratique* sont réalisés en collaboration avec différents partenaires en fonction du thème traité : Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps), Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (Anpaa), Sida Info Service, Comité Médical pour les Exilés (Comede).

À ce jour, trois *Repères* ont été édités : tabac, alcool, sida chez les migrants. Chacun d'eux donne les éléments de contexte

essentiels pour comprendre un sujet, répond à des questions que le praticien peut se poser en pratique quotidienne et délivre des contacts utiles.

Ces documents sont disponibles en ligne. Les professionnels peuvent se procurer la version papier auprès de l'Inpes, en les commandant par fax, courriel ou courrier. Plusieurs titres sont à l'étude : soins palliatifs, contraception, téléphonie santé, VHB, bronchiolite et maladies hivernales, diabète, vaccination... ■

Pour en savoir plus

- [La prise en charge du patient fumeur en pratique quotidienne](#)
- [Dépistage du VIH/sida chez la personne migrante/étrangère](#)
- [Intervention auprès des consommateurs excessifs d'alcool](#)

INSTAURER LE DIALOGUE SUR L'ALCOOL

Lorsqu'il aborde en consultation le thème de l'alcool, le médecin a besoin de savoir quand une consommation devient excessive et comment la repérer. Puis, le cas échéant, comment en parler au patient, évoquer la dépendance et le sevrage, vers qui l'orienter... À ces questions le document *Intervention auprès des consommateurs excessifs d'alcool* apporte des réponses : expertises scientifiques, questionnaire d'évaluation de la consommation FACE, numéro d'Ecoute Alcool, contacts, etc.

DÉCRYPTAGE Adolescence : un livre pour les professionnels

LES ÉTUDES CONCERNANT LES DIFFICULTÉS DES ADOLESCENTS EXISTENT. LES STATISTIQUES AUSSI. MAIS COMMENT LES RENDRE ACCESSIBLES AUX ENSEIGNANTS, MÉDECINS ET INFIRMIÈRES SCOLAIRES ? C'EST TOUT L'OBJET D'*ADOLESCENCE ET SANTÉ*, QUE VIENT DE PUBLIER L'INPES.

Dans cet ouvrage, *Adolescence et santé, constats et propositions pour agir auprès des jeunes*, les auteurs Hélène Perrin et Judith Hassoun font le lien entre une enquête nationale, parfois difficile à déchiffrer, et le quotidien de ceux qui, dans les collèges et lycées, aident les élèves à mieux vivre leur adolescence et leur scolarité. Pour cette publication, elles ont constitué un groupe de travail d'une dizaine de professionnels de l'Éducation nationale : enseignants, infirmières et médecins.

L'ouvrage est conçu comme un guide d'action ; il s'ouvre par une réflexion à la fois psychologique et sociale sur l'adolescence, ses potentialités et ses difficultés. Suit un rappel des bases méthodologiques importantes pour mener des actions d'éducation pour la santé en milieu scolaire ainsi qu'une analyse de quatre thèmes relatifs à la santé des 12-25 ans : la violence, la sexualité, la consommation de substances psychoactives et le mal être. Cette partie met en perspective les principales

données statistiques extraites du Baromètre santé 2000 de l'Inpes et développe l'évaluation d'actions déjà mises en place. Le livre, qui compte cent pages, délivre une information conçue pour aider les professionnels de terrain à orienter leurs interventions. Ces derniers peuvent aussi interpréter ce qu'ils observent grâce à des repères nationaux. Un moyen de mieux apprécier, par exemple, si telle ou telle situation mérite d'être relativisée ou exige, au contraire, de tirer la sonnette d'alarme ! ■

Pour en savoir plus

- *Adolescence et santé : constats et propositions pour agir auprès des jeunes scolarisés*. Hélène Perrin-Escalon, Judith Hassoun. Collection *La santé en action*. Inpes. 6,6 €.
- [La présentation de l'ouvrage](#)
- [L'accès au bon de commande et au format PDF de l'ouvrage dans sa version intégrale](#)

➔ **Des informations utiles.** À partir des sources dont ils disposent, les professionnels de l'Éducation nationale peuvent éprouver des difficultés à dégager des points essentiels et à les intégrer à leur activité quotidienne auprès des jeunes. La vocation du livre *Adolescence et santé* est donc opérationnelle : les aider à mettre en place des actions d'éducation pour la santé en s'appuyant sur les connaissances actuelles.

➔ **Des repères statistiques :** le livre reprend les principales données du Baromètre santé 2000 de l'Inpes, qui porte sur un échantillon représentatif de 13 685 individus, dont 2 765 jeunes (1 791 scolarisés et étudiants de 12 à 25 ans). Cette grande enquête téléphonique nationale sur la santé des Français est en effet riche d'enseignements... encore faut-il pouvoir y consacrer du temps ! D'où l'intérêt de synthétiser et de rendre les résultats exploitables pour tous ceux qui interviennent en milieu scolaire.

➔ **Des exemples concrets.** La publication comporte également une analyse d'outils déjà mis en place, en France et à l'étranger. Les auteurs ont par exemple étudié une action de prévention des conduites addictives menée dans les écoles primaires et les collèges des Pays de la Loire. Ils retiennent aussi l'analyse du programme d'Olweus contre le harcèlement entre élèves lancé dans quatre pays. Au total, neuf exemples d'intervention renvoient sur des contacts utiles.

EN BREF

► Femmes sans tabac

Le ministère de la Santé, l'Inpes et 16 journaux féminins - d'Elle à Modes & travaux, en passant par Femme Actuelle ou Glamour - se sont associés pour réaliser un magazine intitulé *Femmes sans tabac : les articles clés pour arrêter de fumer*. Diffusé à 730 000 exemplaires (dans les cabinets de généralistes et de gynécologues, salons de coiffure, instituts de beauté...), il regroupe des articles émanant de chacun des journaux. Au sommaire : reportages, témoignages, enquêtes, interviews et conseils pratiques.

► Douleur : le guide en ligne

Le ministère de la Santé vient de mettre en ligne un guide intitulé *La douleur en questions*. Réalisé avec la Société d'étude et de traitement de la douleur, ce document s'adresse aux professionnels de santé. Objectif : faciliter leur information pour améliorer la prise en charge de la douleur, dont le soulagement est désormais reconnu comme un droit fondamental et un objectif de santé publique. L'ouvrage, auquel l'Inpes a apporté sa contribution, propose des réponses pratiques et claires aux questions posées le plus fréquemment par les patients.

- [L'accès au guide sur le site du ministère](#)

► D'Ottawa à Bangkok

La Charte d'Ottawa constitue, depuis 1986, le document international de référence en matière de prévention et d'éducation à la santé. Pour l'adapter à l'évolution du contexte et des besoins, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) présentera un projet de révision de ce document lors de la conférence mondiale de promotion de la santé, qui se tiendra à Bangkok le 11 août 2005. Dans cette perspective, elle a chargé l'Inpes de recueillir les observations et les suggestions des pays francophones. Celles-ci ont été présentées lors de la conférence de Kobé (Japon), le 21 février 2005.

► L'utilisation du logo PNNS

La mise en œuvre du Programme national nutrition-santé (PNNS) repose sur l'implication de nombreux partenaires : collectivités, associations, organismes et entreprises publics et privés... Pour signaler et authentifier leurs actions et documents conformes aux objectifs et aux principes du PNNS, ils peuvent demander à se voir attribuer le logo du programme, à l'exclusion de toute apposition sur des produits alimentaires. Un comité de 10 membres piloté par l'Inpes se réunit chaque mois pour examiner et labelliser les projets qui lui sont soumis. Le cahier des charges et le formulaire de demande peuvent être téléchargés sur le site de l'Inpes.

- [L'accès au cahier des charges et au formulaire](#)

► SREPS : appel à projets 2005

L'Inpes soutient - par un appel à projets à hauteur de 2,5 M€ pour 2005 - la mise en place de pôles régionaux de compétences en éducation pour la santé, dans le cadre des schémas régionaux d'éducation pour la santé (Sreps). Ces pôles ont pour mission de rassembler tous les acteurs autour de thèmes comme : formation, documentation, conseil méthodologique, suivi et évaluation. Ils doivent constituer des centres de ressources, des lieux d'échanges, d'information, de pratique et d'expertise en éducation pour la santé. Les candidats pourront accéder au cahier des charges de cet appel à projets lors de sa mise en ligne sur le site de l'Inpes, à partir du 9 avril. Ils auront jusqu'au 15 juin pour déposer un dossier, en vue d'une décision rendue en septembre 2005.

AGENDA / MARS

→ 8-10 MARS

Les salons Géront Expo et Handicap Expo, organisés par la Fédération hospitalière de France, présentent notamment l'ensemble des équipements et services favorisant l'autonomie, à domicile comme en établissement. L'Inpes y présentera son nouvel outil pour les patients souffrant de la maladie d'Alzheimer.

→ 15-18 MARS

Le *MEDEC* - salon de la médecine - se tient à Paris, avec la participation de l'Inpes. Au programme : une réflexion collective de tous les acteurs de la santé sur "L'avenir médical partagé".

→ 24 MARS

La Fondation MGEN pour la santé publique et l'Inpes organisent à Paris une journée consacrée à "La promotion de la santé mentale chez le jeune enfant", avec présentation de plusieurs réalisations anglo-saxonnes en matière de prévention en santé mentale et d'aide à la parentalité : "Positive Parenting Program" (Australie), "Starting Well" (Grande-Bretagne) ou "Kiwi Baby" (Nouvelle-Zélande).

→ 12 ET 13 AVRIL

"Journées de la prévention", organisées à Paris par l'Inpes, sur le thème "La prévention en actions : partages d'expérience".

→ 3-8 JUILLET

2^e *Université d'été francophone en santé publique*, à Besançon, avec le soutien de l'Inpes et de nombreux partenaires. Au programme, 16 modules de formation destinés aux professionnels de santé, élus et usagers.

inpes
www.inpes.sante.fr

PUBLICATIONS INPES

NOUVEAUTÉS



La Santé de l'homme, nov./déc. 2004, n° 374

Thème de ce numéro : *Nutrition, ça bouge à l'école*, un dossier avec témoignages de spécialistes et initiatives locales, consacré au PNNS, à l'éducation nutritionnelle et à la lutte précoce contre la sédentarité.

Alcool actualités, janvier/février 2005, n° 23

Parmi les sujets abordés : le sevrage ambulatoire de l'alcool-dépendance, les conséquences du syndrome d'alcoolisation fœtale et le lien entre ivresse et décès précoce par infarctus.

Mal de dos : ouvrons le dialogue

Parution, de l'outil *Mal de dos : ouvrons le dialogue*, dans la collection du même nom. Destiné aux médecins, il regroupe 1 guide médecin, 1 affichette, 1 réglotte, 15 livrets *Pour faire le point* et 15 livrets *Prendre soin de son dos* (cf. *Equilibres* n° 2).

RÉÉDITIONS

Léa et l'air

Réédition à 6 000 exemplaires de ce coffret destiné aux enseignants et élèves de CE2, CM1 et CM2 (contenant 1 livret enseignant, 28 livrets et 28 carnets personnels enfants, 1 jeu collectif, 1 frise de 5 panneaux et des fiches d'évaluation).

Personnes âgées

Réédition de deux ouvrages de conseils pratiques destinés aux personnes âgées : *Alimentation et exercices physiques, comment garder son équilibre après 60 ans ?* (300 000 ex.) et *Aménager votre maison pour éviter les chutes* (200 000 ex.).

Question Q

Nouvelle diffusion, à 100 000 exemplaires, de *Question Q, le petit livre des infections sexuellement transmissibles*.

NOS COLLABORATEURS PUBLIENT

Pin S, King G, Guilbert P, Gautier A, Bendel A. *Tobacco consumption and its behavioral correlates among French and American elderly populations*. [Poster]. 57^e conférence de la Gerontological Society of America ; 19-23 novembre 2004, Washington DC, USA.

Wilquin J-L. *Législation anti-tabagique en France, son application*. Dans *Le tabagisme*, Martinet Y, Bohadana A, Got C. Chapitre 7 : *Le tabac : un enjeu social*. 3^e édition. Masson éditeur, 2004, p. 251 à 256.

Michaud C, Baudier F, Guilbert P, Carel D, Le Bihan G, Gautier A, Delamaire C. *Les repas des Français : résultats du baromètre santé nutrition 2002*. Cahiers de nutrition et de diététique 2004 ; 39, 3.

équilibres

Édition : Inpes

42, boulevard de la Libération
93203 Saint-Denis Cedex (France)
Tél. 01 49 33 22 22
www.inpes.sante.fr

Directeur de la publication

Philippe Lamoureux

Comité de rédaction

Yves Géry, Claire Méheust,
Anne-Sophie Mélard

Mise en ligne : Philippe Cornet

Ont participé à ce numéro

Gaëlle Vallet, Bruno Housseau,
Emmanuelle Le Lay, Philippe Guilbert

Conception-rédaction, iconographie

PCA : 01 42 84 18 17

Chef de projet : Isabelle Servais-Hélie

Directeur artistique : Vincent Treppoz

Photo : Bananastock/Photonostop

Dépôt légal : mars 2005

Nous écrire : equilibres@inpes.sante.fr